

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 19 DÉCEMBRE 2022, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERTRAND, MAIRE

Sont présents :

Robert Bertrand, Maire
Julie De Grâce, conseillère, siège #1
Erin Kane, conseillère, siège #4
Guy Roussel, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6
Secrétaire d'assemblée : Mylène Groulx

Absents : Tiffany Butler, conseillère, siège #2
 Alain Dupuis, conseiller, siège #3

Un avis de convocation a été notifié tel que prévu à l'article 153 du code municipal du Québec

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. BUDGET 2023
4. TAUX D'INTÉRÊT 2023
5. NOMBRE DE VERSEMENTS
6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS (N/A)
8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

2022-12-171

IL EST PROPOSÉ par Julie De Grâce, **APPUYÉ** par Guy Roussel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

3. BUDGET 2023

2022-12-172

ATTENDU QUE les revenus de la municipalité s'établissent à 1 348 651 \$ pour l'année 2023;

Revenus

Taxe foncière générale	735 395 \$
Taxe spéciale quotes-parts MRC Papineau	63 934 \$
Taxe spéciale police (SQ)	96 958 \$
Taxe règlement d'emprunt 2019-02	10 956 \$
Taxe sur règlement d'emprunt (Libellules)	0\$
Tarifcation (fosses septiques)	36 000 \$
Compensations pour les terres publiques	2 243 \$
Compensation chemin, mat. Résiduelles, subv.	146 159 \$
Services rendus (Mulgrave)	92 400 \$
Imposition de droits, permis, carr.&sabl.	118 000 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$
Intérêts	20 000 \$
Autres revenus	4 500 \$
Partage de la TVQ	10 106 \$
Taxes pour fin d'aménagement de parcs	10 000 \$

Total 1 348 651 \$

ATTENDU QUE les dépenses et les amortissements, règlement d'emprunt 2019-02 et affectations du surplus non-affecté de la municipalité s'établissent à 1 348 651 \$ pour l'année 2023;

Dépenses

Administration générale	380 539 \$
Sécurité publique	106 146 \$
Sécurité incendie	210 436 \$
Voirie municipale	214 145 \$
Enlèvement de la neige	336 713 \$
Transport collectif et adapté	3 677 \$
Hygiène du milieu	134 313 \$
Aménagement, urbanisme et développement	88 689 \$
Loisirs et culture	18 027 \$
Intérêts règl. D'emprunt 2019-02	3 460 \$
Total	1 496 145 \$

Total des amortissements -96 495 \$

Affectations surplus non-affecté -47 499 \$

Règlement d'emprunt 2019-02 -3 500 \$

Total 1 348 651 \$

IL EST PROPOSÉ par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET** résolu que les prévisions budgétaires pour l'année 2023 soient et sont adoptées.

Adoptée à l'unanimité

4. TAUX D'INTÉRÊT 2023

2022-12-173

IL EST PROPOSÉ par Julie De Grâce, **APPUYÉ** par Guy Roussel, **ET** résolu que le taux d'intérêt en vigueur durant l'année 2023 sur les comptes en souffrance sera de dix-huit pour cent (18%) annuellement.

Adoptée à l'unanimité

5. NOMBRE DE VERSEMENTS

2022-12-174

IL EST PROPOSÉ par Erin Kane, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu que le nombre de versements pour l'année 2023 sera de quatre (4) versements, soit :

- 20 février 2023
- 19 mai 2023
- 18 août 2023
- 20 novembre 2023

Adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

2022-12-175

IL EST PROPOSÉ par Guy Roussel, **APPUYÉ** par Erin Kane, **ET** résolu que le programme triennal en immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 soit adopté tel qu'édicte par l'article 953.1 du Code municipal du Québec. (Le tableau est le même que le budget précédant parce que dû à la pandémie et le manque de main d'œuvre aucun projet n'a été complété en 2022).

PROJET	2023	2024	2025	TOTAL	FINANCEMENT
Réfection chemins municipaux :					
Chemin Riv-Blanche	600 000 \$	300 000 \$		900 000 \$	TECQ
Chemin Burke		300 000 \$		300 000 \$	MSP
-Chemin Roy (lignage)	5 000 \$			5 000 \$	PPA-CE
Aménagement terrain 315 / McAlendin		5 000 \$		5 000 \$	Budget
Réfection de la caserne		80 000 \$		80 000 \$	Récim
Salle communautaire			400 000 \$		Récim

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS (N/A)

8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-12-176

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Julie De Grâce, **APPUYÉ** par Pierre Robineau **QUE** la séance soit levée.

19 h 37

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE MAYO

Par

Mylène Groulx, directrice générale

Je, Robert Bertrand maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Par

Robert Bertrand, maire